Palmarès du jury national du concours Découvrons notre Constitution 2023-2024

- Catégorie cycle 3 : classe de CM1 de l'école Jean-Jacques Rousseau de Colombes (académie de Versailles), pour leur vidéo « Nos droits fondamentaux, notre constitution et nous ».
- Catégorie cycle 4 : classe de 4ème du collège André Chêne de Fleury-les-Aubrais (académie d'Orléans-Tours), pour leurs jeux de société « Qu'est-ce que la Constitution ? À nous de jouer ».
- Catégorie lycée sans enseignement de droit : élèves du Club de sciences politiques du lycée Frédéric Ozanam de Châlons-en-Champagne (académie de Reims), pour leur vidéo « Notre club de sciences politiques : une affaire de constitution »
- Catégorie lycée avec un enseignement de droit : classe de Terminale option DGEMC du lycée Jean Monnet de Cognac (académie de Poitiers) pour leurs affiches d'exposition « Les libertés fondamentales ».